

INFORMATIONS DE L'ÉTAT SUR LE COVID 19

7 mai 2020

[Le déconfinement à partir du 11 mai](#)

Lors de la conférence de presse tenue ce jour, le Premier Ministre a présenté le plan de déconfinement et la carte de France qui distingue les départements en vert et en rouge. Le département du Jura est indiqué en rouge, une situation rencontrée par les départements du quart nord-est de la France (Hauts-de-France, Île-de-France, Grand Est et Bourgogne Franche-Comté).

La situation de chaque département est déterminée par le cumul de trois critères :

➤ la circulation du virus est mesurée par la proportion de passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 qui s'élève dans notre département à 6 à 10 %. La couleur orange est attribuée à notre département pour ce critère ;

➤ les tensions sur les capacités sanitaires sont mesurées par le taux d'occupation des lits de réanimation par les patients atteints du Covid-19 par rapport à la capacité initiale avant l'épidémie. En moyenne glissante sur 7 jours, ce taux est supérieur à 80 % pour l'ensemble de la région BFC, de sorte que notre département se voit attribuer la couleur rouge ;

➤ les capacités de dépistage du virus par tests PCR sont mesurées par le taux de couverture des besoins en tests, présenté pour la première aujourd'hui.

Bien entendu, dans notre département, le déconfinement sera mis en oeuvre, mais la couleur rouge est un signal donné à tous : les règles sanitaires doivent être respectées avec la plus grande vigilance et ce, en tout lieu et à tout moment de notre vie quotidienne. Le redémarrage de la vie sociale et la reprise généralisée du travail ne peuvent donc s'accompagner d'un relâchement dans l'application des mesures barrière apprises depuis le confinement.

[Montée en puissance des capacités de dépistage](#)

L'Agence régionale de santé indique que les capacités de dépistage du Covid-19 (par tests PCR) ont été renforcées dans le département pour permettre à toute personne présentant les symptômes ou cas contacts d'accéder aux tests à partir du 11 mai.

En effet, en cas de suspicion de la maladie, le médecin traitant sera amené à prescrire un test et la personne devra rester chez elle jusqu'au résultat du test (et au-delà ensuite s'il s'avère positif). L'enjeu du déploiement massif des tests virologiques est de diagnostiquer les malades pour les isoler individuellement et ainsi casser la chaîne de transmission du virus.

En particulier, la carte montre que la grande majorité de la population départementale est située à moins de 30 minutes d'un laboratoire de prélèvement. La liste des laboratoires sera mise à jour en milieu de semaine prochaine car le renforcement des capacités de dépistage se poursuit. De plus, ce dispositif est complété par les infirmiers libéraux habilités à effectuer des prélèvements à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes fragiles.

Reprise scolaire

L'instance départementale de concertation pour la préparation de la reprise scolaire s'est réunie ce jour sous la présidence de madame COQ (DASEN), avec la participation des représentants de la préfecture, de la Région, du Département, de la Métropole de Dijon, des associations d'élus (AMF et AMR), des présidents d'EPCI et de la CAF.

Le comité de pilotage a constaté que la concertation des communes, de l'Éducation Nationale et des services de l'État a d'ores et déjà permis d'anticiper les points les plus sensibles et de préparer les personnels concernés pour la reprise scolaire.

Il est plus spécifiquement relevé que :

➤ les masques pour les enseignants ont été reçus. Ils seront distribués dans les écoles dès le début de la semaine prochaine ;

➤ pour les transports, l'ensemble des circuits existants avant la crise seront fonctionnels à partir du 14 mai. La désinfection est totalement à charge et de la responsabilité des transporteurs. A ce jour la quasi-totalité des chauffeurs seront présents pour cette reprise scolaire. Il reste à trouver les accompagnateurs. Les enfants devront se placer aux places le long des vitres, les sièges le long de l'allée centrale seront condamnés comme ceux situés derrière le chauffeur. En cas d'absence de transport, les directrices d'écoles seront prévenues prioritairement ;



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

➤ il est conseillé pour la cantine comme pour les gardes du matin et du soir, d'éviter les brassages entre les classes et soit, de scinder la cantine soit d'échelonner les entrées et les sorties à la cantine ;

²➤ en cas d'absence d'enseignants, ou d'ATSEM, la Directrice académique espère pouvoir mobiliser du personnel de réserve. Dans tous les cas, une notification rapide devra être faite auprès du Directeur académique.

[Support de communication pour le calendrier de déconfinement](#)

Vous trouverez en pièce jointe une infographie sur le calendrier de déconfinement que je vous invite à afficher et/ou à diffuser auprès de vos habitants sur vos supports de communication habituels.

Le document est accessible sur le site gouvernemental dédié à la crise Covid 19 :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/cimages/infographie_deconfinement_-_020520.jpg

[Opération tranquillité séniors de la Gendarmerie Nationale](#)

Attaché à la sécurité des seniors et des personnes vulnérables, en particulier dans le contexte actuel, le groupement de gendarmerie départementale de la Côte-d'Or met en place l'opération tranquillité seniors afin de protéger nos aînés. Pour adhérer à ce nouveau dispositif, les personnes peuvent se signaler à leur brigade de gendarmerie locale ; soit directement, soit par l'envoi d'un mail ou par contact téléphonique.

Un flyer ainsi qu'une fiche d'inscription ont été joints à la lettre en date du 6 mai, et peuvent faire l'objet d'une large diffusion afin d'informer les seniors et leurs proches de l'existence de ce dispositif.